

# Rapport sur les obligations durables

# 20 20



**Entreprendre  
*un avenir durable  
maintenant***



# Table des matières

- 3** Survol
- 4** Sommaire du Cadre de référence des obligations durables
- 5** Sommaire des émissions
- 6** Utilisation des fonds et impacts
- 8** Exemples de projets
- 9** Hypothèses clés des indicateurs d'impacts
- 10** Rapport indépendant de mission d'assurance limitée

# Une part intégrante de la mission de la Banque : contribuer au développement durable au profit de toutes ses parties prenantes

Les considérations environnementales, sociales et relatives à la gouvernance jouent un rôle clé dans nos décisions opérationnelles et d'affaires. En 2019, notre conseil d'administration a approuvé une série de principes de développement durable qui inspirent tant notre approche que nos actions. Ces principes visent à faire en sorte que la Banque soit alignée sur les meilleures pratiques internationales et reflètent notre engagement à bâtir un avenir durable tout en représentant les meilleurs intérêts des parties prenantes. En 2020, la Banque a de nouveau rehaussé ses engagements environnementaux en fixant un objectif de **réduction de ses propres émissions de gaz à effet de serre de 25 % d'ici 2025**, par rapport au niveau de 2019. Cette cible, fondée sur des études scientifiques, vise à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius, soit l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.

En plus de son rôle actif dans diverses initiatives visant à réduire son empreinte environnementale, la Banque se distingue par les partenariats établis au fil des ans avec des organismes qui partagent un objectif commun de contribution au développement durable<sup>1</sup>.

## Utilisation des fonds – Vue d'ensemble au 31 décembre 2020<sup>2</sup>

	Énergie renouvelable	Logement abordable	Accès aux services de base et essentiels	TOTAL
Montant total des fonds alloués aux actifs ou aux entreprises admissibles	848 732 526 \$	460 503 605 \$	871 859 869 \$	<b>2 181 096 000 \$</b>
Allocation des fonds	39 %	21 %	40 %	<b>100 %</b>
Montant total des fonds non alloués	0	0	0	<b>0</b>
Montant total des obligations durables en circulation, équivalent en CAD				<b>2 181 096 000 \$</b>

Conformément aux engagements de la Banque à allouer l'ensemble des fonds sur une période de 18 mois, la totalité du produit provenant de l'émission des obligations durables de la BNC a été alloué aux actifs ou aux entreprises admissibles à l'émission et demeure alloué en totalité en date du 31 décembre 2020. La Banque confirme que l'utilisation des fonds des obligations durables est conforme au Cadre de référence des obligations durables BNC.

Au cours des années 2019 et 2020, la BNC a émis des obligations durables destinées à financer des projets qui contribuent aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ODD ONU).



<sup>1</sup> Dans le contexte du Cadre de référence sur les obligations durables de la Banque Nationale du Canada, BNC a l'intention de maintenir un montant total d'actifs liés aux entreprises et aux projets admissibles qui est au moins égal au produit global de toutes les obligations durables émises par la BNC qui sont simultanément en circulation. Cette méthodologie, également connue sous le nom d'approche de portefeuille, implique que les actifs admissibles peuvent changer au fil du temps à mesure que certains d'entre eux arrivent à échéance et que d'autres sont ajoutés. La période de rétroactivité pour tout financement utilisant le produit des obligations durables est de 36 mois avant la date de l'émission de l'obligation.

<sup>2</sup> À moins d'indication contraire, tous les chiffres sont en dollars canadiens.

# Sommaire du Cadre de référence des obligations durables

Dans le but d'émettre des obligations durables, la BNC a développé son Cadre de référence des obligations durables<sup>3</sup>, qui prend en compte les quatre composantes clés des lignes directrices applicables aux obligations durables de l'ICMA<sup>4</sup> ainsi que les recommandations sur les revues externes et le rapport d'impact :

## 1. Utilisation des fonds

Les fonds sont utilisés pour financer ou refinancer, en tout ou en partie, des entreprises et des projets admissibles en place et à venir, y compris les activités de la BNC qui s'inscrivent dans les catégories suivantes (chacune étant une « catégorie admissible ») :

- › Énergie renouvelable
- › Bâtiments durables
- › Transports à faibles émissions de carbone
- › Logement abordable
- › Accès aux services de base et essentiels
- › Prêts aux petites et moyennes entreprises (PME)

## 2. Processus de sélection et d'évaluation des projets

- › Les membres de l'unité opérationnelle de la BNC sont responsables de l'identification et de l'évaluation des projets et entreprises potentiellement admissibles.
- › Les projets et les entreprises admissibles sélectionnés par les secteurs d'affaires sont examinés par les responsables du programme Environnement, Social et Gouvernance (« ESG »)
- › La BNC a établi un Comité des obligations durables (le « COD ») responsable de l'examen et de la sélection finale des prêts qui pourront être acceptés comme entreprises ou projets admissibles.
- › Le COD a le pouvoir de décision en dernier ressort sur la sélection des projets et l'allocation du produit des obligations durables BNC.
- › Pour les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) situées dans des zones économiques défavorisées, la BNC a établi une méthode quantitative de sélection des prêts par l'utilisation d'indicateurs économiques prédéfinis, appliqués à un bassin d'actifs alimenté par les bases de données internes à la Banque. De plus amples informations peuvent être obtenues en consultant la méthode de sélection des prêts économiques sociaux de la Banque qui sera disponible sur le site Web de la BNC avant la première émission, incluant cette catégorie admissible.

## 3. Gestion des fonds

- › La BNC a établi un Registre des obligations durables en relation avec les obligations durables émises par la BNC aux fins de l'inscription des entreprises et des projets admissibles et de l'allocation du produit net des obligations durables aux entreprises et projets admissibles.
- › La BNC a l'intention de maintenir un montant global d'actifs (c.-à-d. approche de portefeuille) se rapportant aux entreprises et projets admissibles au moins égal à la somme du produit net de toutes les obligations durables BNC simultanément en circulation.
- › Toute portion du produit net des obligations durables BNC qui n'a pas été allouée aux actifs se rapportant à des entreprises ou à des projets admissibles dans le registre des obligations durables sera allouée conformément aux activités normales de gestion des liquidités de la BNC.

## 4. Rapport

- › Le Rapport sur les obligations durables BNC sera mis à jour chaque année jusqu'à l'allocation complète des fonds et, par la suite, selon les besoins en cas de nouveaux développements.
- › Le Rapport sur les obligations durables BNC contiendra au minimum les renseignements suivants :
  - La confirmation que l'utilisation du produit de l'obligation durable est conforme au Cadre de référence des obligations durables BNC
  - Le montant du produit de l'émission alloué à chaque catégorie admissible
  - Pour chaque catégorie admissible, un ou plusieurs exemples d'entreprises ou de projets admissibles financés, en totalité ou en partie, par le produit obtenu de l'émission d'obligations durables, y compris leurs renseignements généraux (brève description, lieu, degré d'avancement – construction ou exploitation)
  - Le solde du produit net non alloué
  - Des éléments pour le rapport d'impact en vertu du Cadre de référence



VE a été mandaté pour délivrer une opinion indépendante sur le caractère durable et la gestion des obligations durables envisagées par la Banque Nationale du Canada en accord avec le Document Cadre (le « Document Cadre ») daté du 30 novembre 2020 gouvernant ces émissions.

**L'opinion de VE en bref:** VE considère que le Cadre de référence des obligations durables de la Banque Nationale du Canada est aligné avec les quatre grands principes des Principes des obligations vertes 2018 (GBP) et des Principes des obligations sociales 2020 (SBP), et que la contribution au développement durable est considérée comme robuste.

**Cohérence:** VE considère que le Cadre est cohérent avec les priorités stratégiques de développement durable et les principaux enjeux sectoriels de la Banque Nationale du Canada et contribue à la réalisation des engagements de développement durable de l'émetteur.

<sup>3</sup> Banque Nationale du Canada. *Cadre de référence des obligations durables*, publié le 30 novembre 2020.

<sup>4</sup> International Capital Markets Association. *Sustainability Bond Guidelines*, publié en juin 2018.

# Sommaire des émissions

(au 31 déc. 2020)

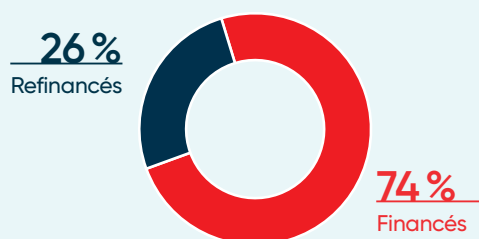
## Obligations durables émises par la Banque Nationale du Canada

	Date d'émission	Devise	Terme	Montant émis (équivalent en CAD)	ISIN
EUR 40,000,000 12y CMS1010 Senior Notes	20 février 2019	EUR	12 ans	59 797 000 \$	XS1953930283
EUR 50,000,000 15y CMS1010 Senior Notes	1 <sup>er</sup> avril 2019	EUR	15 ans	75 375 000 \$	XS1964559576
EUR 40,000,000 15y Steepener Senior Notes	24 mai 2019	EUR	15 ans	60 432 000 \$	XS1999877043
US\$ 750,000,000 2.150% Series B Medium-Term Sustainable Notes	9 octobre 2019	USD	3 ans	999 300 000 \$	144A: US63307CAG69 Reg S: US63307DAG43
EUR 20,000,000 Callable Fixed Rate Sustainable Notes	19 mars 2020	EUR	20 ans	31 142 000 \$	X2138588319
US\$ 750,000,000 0.550% Fixed-to-Fixed Rate Medium-Term Sustainable Notes	10 décembre 2020	USD	4 ans	955 050 000 \$	US63307A2M63

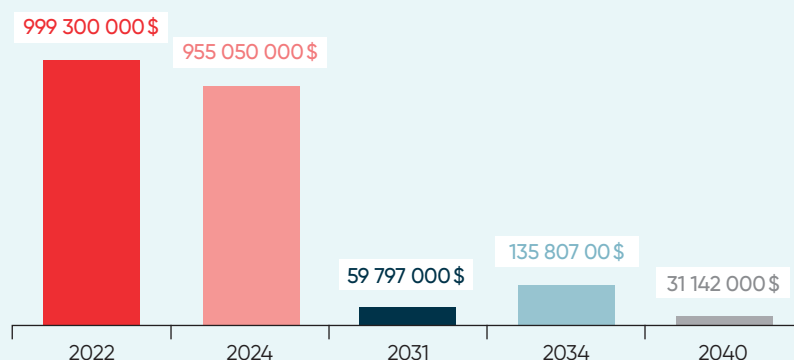
Distribution des obligations durables par devise  
(au 31 déc. 2020)



Projets ou entreprises admissibles financés c. refinancés  
(au 31 déc. 2020)

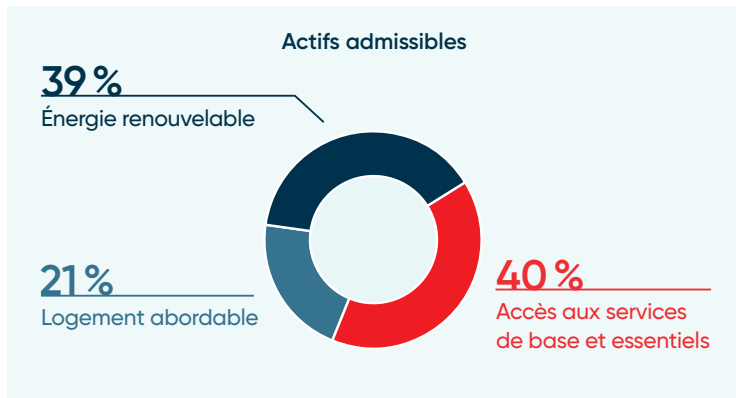


Distribution des obligations durables en circulation par échéance  
(équivalent en CAD, au 31 déc. 2020)



# Utilisation des fonds et impacts





(au 31 déc. 2020)



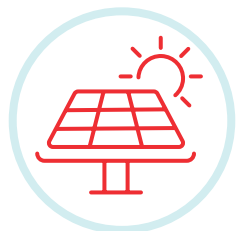
Catégories admissibles	ODD ONU	Types d'actifs admissibles	% d'actifs admissibles	Indicateurs d'impacts retenus
Énergie renouvelable	 	Énergie éolienne Énergie solaire Énergie hydroélectrique à petite échelle	39%	Production d'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique : <ul style="list-style-type: none"> <li>› Nombre de fermes éoliennes (13)</li> <li>› Nombre de fermes solaires (60)</li> <li>› Nombre de projets visant la production d'énergie hydroélectrique à petite échelle (5)</li> <li>› Capacité totale installée de 1 615 MW</li> <li>› Réduction ou évitement des émissions de gaz à effet de serre (GES): équivalent de 1 843 591 tonnes de dioxyde de carbone</li> </ul>
Logement abordable	  	Accès à un logement abordable et adéquat	21%	Les projets de logement abordable et adéquat aident à offrir des logements abordables de qualité pour des ménages à faible revenu – ou revenu modeste – et pour des personnes ayant des besoins particuliers en habitation. <ul style="list-style-type: none"> <li>› Nombre de bâtiments (188)</li> <li>› Nombre d'unités (5 107)</li> </ul>

# Utilisation des fonds et impacts

(au 31 déc. 2020)

Catégories admissibles	ODD ONU	Types d'actifs admissibles	% d'actifs admissibles	Indicateurs d'impacts retenus
Accès aux services de base et essentiels	   	Santé	40%	<p>Les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) assurent des services accessibles, continus et de qualité à la population de leur région.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› CISSS/CIUSSS (5)</li> <li>› Institut de santé (1)</li> </ul> <p>(Nombre moyen de lits par CISSS/CIUSSS : 2 615) (Nombre moyen de lits par institut : 241)</p>
		Centres de la petite enfance		<p>Les services de garde fournis par les centres de la petite enfance offrent des places à contribution réduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Nombre de places – poupons : 2 249</li> <li>› Nombre de places – total : 16 326</li> <li>› Nombre de centres de la petite enfance : 249</li> </ul> <p>Les centres de la petite enfance doivent respecter certaines exigences en ce qui a trait à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement de l'enfant.</p>
		Services sociaux communautaires		<p>Nombre de personnes bénéficiant d'une gamme de services offerts aux personnes dans le besoin (5 070)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Fondation (1)</li> </ul>
		Éducation		<p>L'éducation canadienne est en grande partie publique, et elle est financée et gérée par les gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux. Entre autres responsabilités, les centres de services scolaires et les commissions scolaires offrent des programmes éducatifs pour répondre aux besoins de la communauté scolaire, incluant les besoins en éducation spécialisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Centres de services scolaires et commissions scolaires (10) (Nombre moyen d'élèves par commission scolaire : 25 096) (Nombre moyen d'écoles par commission scolaire : 54)</li> <li>› CÉGEP (1) (Nombre moyen d'étudiants par CÉGEP : 3 732)</li> </ul> <p>Le CÉGEP est un type d'établissement d'enseignement unique au Québec, qui offre une attestation ou un diplôme technique ou préuniversitaire d'études collégiales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› Université (1) (Nombre moyen d'étudiants par université : 21 592)</li> </ul>

# Exemples de projets



## Énergie renouvelable – Solaire

En avril 2020, Nautilus Solar Energy, LLC (« Nautilus »), un propriétaire et exploitant leader dans la production décentralisée de projets solaires communautaires répartis un peu partout en Amérique du Nord, a conclu une entente de financement de 90 millions de dollars dirigée par la BNC. Le financement consiste en une facilité renouvelable de construction de 75 millions de dollars et une lettre de crédit de 15 millions de dollars. Ces fonds munissent Nautilus d'un capital compétitif pour sa plateforme reconnue pour l'acquisition, le développement, la construction et la gestion d'actifs solaires, et favoriseront la croissance éventuelle de l'entreprise dans les marchés solaires communautaires stratégiques aux États-Unis. La facilité de construction financera approximativement 100 MW de projets solaires communautaires dans les États du Rhode Island, du Maryland, de New York et du Minnesota.

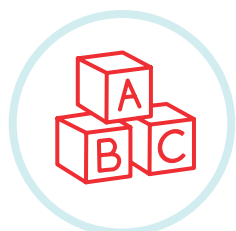
## Énergie renouvelable – Solaire

En mai 2020, BNC a participé à un financement de 192 millions de dollars américains pour le projet solaire photovoltaïque Hillcrest de 200 MW développé par Innergex Renewable Energy, un important producteur d'énergie canadien indépendant. Cette entente comprend un financement de construction, un engagement d'équité fiscale, de même qu'une facilité de prêt à terme de sept ans. L'énergie de ce projet est vendue à une société américaine ayant une cote d'investissement de qualité.



## Logement abordable

AccèsLogis Québec : L'objectif principal de la Société d'habitation du Québec est d'aider les Québécois à obtenir l'accès à un logement abordable. Elle intervient de plusieurs façons afin que davantage de ménages dans le besoin aient accès à un logement abordable et adéquat. Le programme AccèsLogis Québec favorise le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées afin de réaliser des logements communautaires et abordables pour des ménages à revenu faible ou modeste, et pour des personnes ayant des besoins particuliers en habitation. Il permet à des offices d'habitation, à des coopératives d'habitation, à des organismes et à des sociétés à but non lucratif de créer et d'offrir en location des logements abordables de qualité. Depuis 2014, le ministère des Finances du Québec a mis sur pied un processus d'appels d'offres formel pour le financement du programme AccèsLogis. La BNC est fière d'avoir remporté 4 des 6 appels d'offres survenus dans les dernières années, soit en 2015, 2016, 2019 et 2020.



## Accès aux services de base et essentiels – Services médicaux

Le CIUSSS de l'Estrie est l'un des centres hospitaliers universitaires les plus complets au Québec. Près de 100 % des soins de santé et de services sociaux sont offerts : de la naissance aux soins de fin de vie, et de la prévention (soins et services en milieu scolaire, vaccination, etc.) aux soins spécialisés (chirurgie, oncologie, radiologie, etc.) et surspécialisés (neurochirurgie, néonatalogie, etc.).

L'établissement compte plus de 20 000 employés et gestionnaires et plus de 1 000 médecins; il dessert plus de 500 000 personnes. Le plus récent financement accordé par la BNC a contribué à moderniser les infrastructures et équipements du centre, permettant de préserver l'état des services offerts aux usagers.

## Accès aux services de base et essentiels – Services éducationnels

En mars 2020, la BNC a participé à l'octroi d'un prêt à terme pour financer l'agrandissement d'une école secondaire dans la région d'Ottawa, administrée par la Commission scolaire catholique d'Ottawa, de même que pour financer l'amélioration d'installations scolaires.



# Hypothèses clés des indicateurs d'impacts

Tous les résultats rapportés proviennent de sources accessibles au public.

Les données d'impact pour chaque entreprise et projet admissible ont été recueillies à partir de sources accessibles au public et sont présentées sur une base globale pour protéger la confidentialité des clients de la BNC.

Lorsqu'aucune information n'est accessible au public pour tout projet ou entreprise admissible, l'impact rapporté pour ce projet ou entreprise est nul.

Lorsque la BNC cofinance des projets avec d'autres prêteurs, l'impact rapporté pour le projet individuel est basé sur l'entièreté du projet, incluant tous les financiers.

Lorsque le solde d'un prêt de la BNC pour un projet est nul, alors que les facilités de crédit existent toujours, les données d'impact demeurent incorporées aux données d'impact agrégées.

Si le portefeuille des projets et entreprises admissibles est plus important que le montant du produit collecté de l'émission des obligations durables de la BNC, les données d'impact sont agrégées pour tout le portefeuille des projets et entreprises, et ensuite rapportées au prorata.

## Avis de non-responsabilité

Ce rapport a été préparé conformément avec le Cadre de référence des obligations durables de la Banque<sup>5</sup> daté du 30 novembre 2020 et est présenté à titre d'information uniquement. Ce n'est pas une offre visant l'achat ou la vente ni une sollicitation d'une offre visant l'achat ou la vente de titres ou d'instrument, ou la participation à une quelconque stratégie d'investissement que ce soit.

L'information présentée dans ce rapport était correcte à la date indiquée. Toute l'information peut être modifiée ou mise à jour sans préavis.

<sup>5</sup> Banque Nationale du Canada. *Cadre de référence des obligations durables*, publié le 30 novembre 2020.

MD BNC, BANQUE NATIONALE DU CANADA, BANQUE NATIONALE et le logo de la BANQUE NATIONALE sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada.

© 2021 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.



## Rapport indépendant de mission d'assurance limitée portant sur le Rapport sur les obligations durables 2020 de la Banque Nationale du Canada

À l'intention du Conseil d'administration et de la direction de la Banque Nationale du Canada (« BNC »)

Nous avons réalisé une mission de certification visant à fournir une assurance limitée sur des indicateurs de rendement clés sélectionnés décrits ci-dessous (« information sélectionnée ») qui figurent dans le **Rapport sur les obligations durables 2020 de la BNC** (« le Rapport ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les critères de présentation de l'information selon lesquels l'information sélectionnée a été évaluée dans le cadre de référence des obligations durables de la BNC sont disponibles à l'adresse: <https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/a-propos-de-nous/relations-investisseurs/fonds-propres-et-dette/nbc-cadre-de-referance-obligations-durables.pdf>.

### Information sélectionnée

Notre mission consistait à fournir une assurance limitée sur les indicateurs de rendement clés choisis suivants :

<i>Indicateurs de rendement</i>	<i>Page(s) du Rapport</i>
Montant total des obligations durables en circulation en dollars canadiens	3
Affectation du portefeuille d'obligations durables à chacune des catégories admissibles en dollars canadien et en pourcentage	3
Montant total des fonds non alloués à la date de clôture en dollars canadien et en pourcentage	3

### Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'information sélectionnée conformément aux critères de présentation de l'information. Elle est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'information sélectionnée de façon que celle-ci soit exempte d'anomalies significatives.

### Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur l'information sélectionnée, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons réalisé notre mission d'assurance limitée conformément à la norme *International Standards on Assurance Engagements (ISAE) 3000 révisée Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous exprimions une conclusion indiquant si nous avons relevé quoi que ce soit qui nous porte à croire que l'information sélectionnée ne donne pas une image fidèle dans tous ses aspects significatifs.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)



Une mission d'assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives dans la préparation de l'information sélectionnée concernant la conformité aux critères applicables.

Les procédures que nous avons mises en œuvre reposaient sur notre jugement professionnel et comprenaient des demandes d'informations, l'observation des processus suivis, l'inspection de documents, des procédures analytiques, l'évaluation du caractère approprié des méthodes de quantification et des politiques de déclaration, et la vérification de la concordance ou le rapprochement avec les documents sous-jacents.

Compte tenu des circonstances de la mission, les procédures que nous avons mises en œuvre incluent, sans s'y limiter, les travaux suivants :

- Prise de renseignements auprès de la direction de la BNC, y compris des responsables de la gouvernance, de l'administration et de la présentation de l'information des obligations durables;
- Évaluation de la conception des structures, systèmes, processus et contrôles principaux utilisés pour la gestion, la comptabilisation et la présentation de l'information sélectionnée;
- Obtention de la liste interne des actifs affectés aux obligations durables et validation de la concordance de cette liste avec l'information à fournir au sujet des obligations durables qui a été proposée;
- Examen de la présentation de l'information sélectionnée dans le Rapport.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

L'information sélectionnée a été préparée afin d'aider la direction de la BNC à présenter au conseil d'administration l'information sélectionnée conformément aux critères. Par conséquent, il est possible que l'information sélectionnée ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'usage de la BNC. Nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité ou obligation envers un tiers à l'égard de ce rapport.

### **Notre indépendance et notre contrôle qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1 *Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification* et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.



## **Conclusion**

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information sélectionnée de la BNC préparée conformément aux critères applicables pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ne donne pas une image fidèle dans tous ses aspects significatifs.

A handwritten signature in black ink that reads "PricewaterhouseCoopers p.r.l./s.l.r.l." The signature is written in a cursive style and is enclosed within a light gray rectangular border.

**Société de comptables professionnels agréés**

Montréal, (Québec)  
Le 21 avril 2021